

Saison 2026/2027
actt.sportsregions.fr



**Le ping
c'est de la
balle !**



Gymnase René Gatien - Rue Ampère - 30100 Alès
ales.cevennes.tt@gmail.com

ADHERENT(E)

Nom..... Prénom.....
 Nom de naissance..... Date de naissance.....
 Commune de naissance..... Pays de naissance.....
 Adresse.....
 Code postal..... Commune.....
 Numéro téléphone Fixe..... Numéro Portable.....
 @Email..... N°Licence

(Important : Le numéro de portable et l'adresse email sont obligatoires)

POUR LES MINEURS / REPRESENTANTS LEGAUX

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....
 Commune.....
 Numéro téléphone Fixe.....
 Numéro Portable.....
 @Email.....

(Important : pour les mineurs l'adresse email des parents est obligatoire)

COTISATION ANNUELLE

LICENCES

- 18 ans Loisir ☐ 110 €
 - 18 ans Comp. ☐ 150 €
 Adulte Loisir ☐ 110 €
 Adulte Comp. ☐ 150 €

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL (CRITERIUM FEDERAL)

Vétérans/Seniors ☐ 40 €
 Juniors/Cadets/Minimes ☐ 40 €
 Benjamins/Poussins ☐ 40 €

REGLEMENT



Chèque	€	Possibilité de payer
Chèque	€	en 3 fois (3 chèques)
Chèque	€	Oct
Espèces	€	Nov
Ticket loisir	€	Déc
Coupon sport	€	
Total	€	Chèques à l'ordre de : ACTT

DROIT A L'IMAGE

Cochez l'une des cases ci-dessous :

☐ J'accepte
☐ Je n'accepte pas

mes enfants licenciés, dans les salles de sport ou tout autre lieu lors des manifestations sportives dans le but de traduire les divers moments de la vie de l'association. Ces photographies et/ou vidéos seront utilisées soit sur support papier (lettre d'information, affichage à la salle ...), soit sur le site internet du club (actt.sportsregions.fr) ou les réseaux sociaux. Les photographies et/ou vidéos ne pourront en aucun cas être fournies à un tiers (autres associations, autres sites web ...). Le respect de la vie privée est protégé par les articles 226-1 et 2268 du code pénal, la diffusion et l'utilisation d'une image par l'article 9 du code civil.

Nota : Dans le cas où le droit à l'image ne serait pas accordé, les photographies et/ou vidéos représentant l'adhérent, pourront être utilisées par l'association après application d'un procédé rendant l'adhérent méconnaissable.

SIGNATURE DE L'ADHERENT OU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Fait à..... Le..... Signature :